

REPUBLIQUE
FRANCAISE
REGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES
DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE
ARRONDISSEMENT
D'YSSINGEAUX

Nombre de membres :
En exercice : 24
Présents : 20
Ayant pris part au vote
(vote public) : 22
○ Pour : 22
○ Contre : 0
○ Abstention : 0
○ Blanc : 0
○ Nul : 0

Date de convocation :
Le 18 novembre 2025

Date d'affichage :
Le 18 novembre 2025

DELIBERATION N° :
DC/2025-11-24/02

OBJET DE LA SEANCE :
Approbation
procès-verbal

HAUT PAYS DU VELAY COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre novembre,
A 20 h 00, le Conseil Communautaire
s'est réuni en séance ordinaire et publique
à Raucoules (salle des associations),
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.
(Secrétaire de séance : Jean-Marc TOURON)*

Présents : MM. DURIEUX Pierre, GOUY Pascal, GRANGE Jean-Paul, VALLAT Robert, MOULIN Christophe, MOUNIER Lucien, JURY Gilles, SOUVIGNET Bernard, TOURON Jean-Marc, PEYRARD Guy, SANTY Jean-Pierre, CIBERT Gilles, POINAS Jean-Michel, PEYRARD Nicolas, et Mmes DREVET Hélène, MARCON Catherine, MEYNET Isabelle, JAMES Marie-Laure, SOUTRENON Maryline et DURIEUX Gladys.

Excusé : Néant.

Absents : Mme MASSARDIER Céline et CELLE Hubert.

Pouvoirs : M. SABY F.-Régis donne pouvoir à Mme JAMES M.-Laure.
Mme MOUNIER Emeline donne pouvoir à Mme MEYNET Isabelle.

M. le Président donne lecture du procès-verbal de la séance du 15 septembre 2025 dont chaque conseiller communautaire a été destinataire.

Il demande au Conseil Communautaire de bien vouloir approuver ledit procès-verbal.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuve le procès-verbal de la séance du 15 septembre 2025.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Bernard SOUVIGNET
Président,

Jean-Marc TOURON
Secrétaire de séance,

AR Prefecture

043-244300307-20251124-DC2025112402-DE
Reçu le 26/11/2025



*Certifié exécutoire par transmission
en Sous-Préfecture d'Yssingaux le*

Affichage et publication effectués le

AR Prefecture

043-244300307-20251124-DC2025112402-DE
Reçu le 26/11/2025